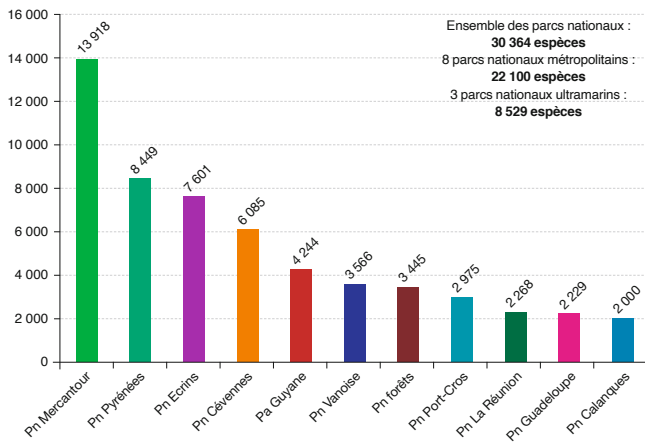


Connaissance des espèces

Entre 2014 et 2019, le nombre d'espèces recensées dans l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) a progressé de 19 % dans les parcs nationaux.

ESPÈCES RECENSÉES DANS LES PARCS NATIONAUX, POSSÉDANT AU MOINS UNE DONNÉE D'OCCURRENCE ET DIFFUSÉES SUR L'INPN, EN 2019

En nombre d'espèces



Notes : Pn = parc national, Pa = Parc amazonien ; les espèces des six règnes (tels que considérés par le référentiel taxonomique national TAXREF : Animalia, Plantae, Fungi, Bacteria, Chromista et Protozoa) sont toutes prises en compte ; les données détaillées par zonage et par parc national sont disponibles sur demande. Champ : périmètres d'étude de la charte.

Source : UMS Patrinat, INPN, 2019. Traitements : OFB et UMS PatriNat, 2019

Le partage des données de localisation des espèces, dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP), dont la plateforme est l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN), constitue un enjeu important pour l'ensemble des acteurs de la biodiversité. En effet, ces données permettent d'avoir une analyse géographique des enjeux de conservation de la biodiversité et d'orienter les décisions en matière d'aménagement et de gestion du territoire.

Cet indicateur permet de suivre l'amélioration des connaissances disponibles au niveau national sur les espèces « recensées » dans les parcs nationaux, c'est-à-dire possédant au moins une donnée d'occurrence (lieu, date, observateur) diffusée sur le site de l'INPN. En revanche, il ne représente pas le nombre d'espèces effectivement présentes dans les parcs nationaux car de nombreuses espèces ne disposent d'aucune donnée sur leurs territoires dans l'INPN. Les parcs nationaux ayant engagé de grands programmes d'inventaires ces dernières années affichent logiquement la meilleure connaissance. C'est le cas en particulier du Parc national du Mercantour qui a lancé en 2006, avec le Parco naturale Alpi Marittime (son voisin transfrontalier en Italie), un inventaire biologique généralisé (*All Taxa Biodiversity Inventory - ATBI*), dont l'objectif est d'inventorier l'ensemble des espèces d'un territoire de la manière la plus exhaustive possible.

En 2019, 35 % des 182 854 espèces décrites en France (métropole et outre-mer, pour les domaines continental et marin), dans le référentiel taxonomique national (TAXREF), possèdent au moins une donnée d'occurrence diffusée sur le site de l'INPN, soit 64 294 espèces. Parmi celles-ci, au moins 30 364 sont présentes dans les parcs nationaux, soit plus de 47 % d'entre elles.

Le nombre d'espèces recensées dans les parcs nationaux a progressé de 19 % entre 2014 et 2019. Cette amélioration est plus marquée dans les parcs nationaux ultramarins (+ 45 %), en particulier grâce au Parc amazonien de Guyane, qu'en métropole (+ 11 %). Les connaissances s'améliorent fortement dans les cœurs de parcs (+ 31,9 %). Enfin, la connaissance s'est davantage enrichie dans les communes ayant adhéré à la charte que dans les non adhérentes.